

Agir pour l'écomobilité scolaire

Plans de mobilité scolaires : se déplacer à l'échelle du quartier

Jeudi 7 décembre 2023 - Abords et chemins de l'école: vers l'apaisement du quartier ?

Alice Gentile, Françoise Lanci Montant

ATE Association transports et environnement

www.ate.ch

Pour une mobilité
d'avenir



L'ATE à l'écoute des enfants

Le regard de l'enfant est primordial pour l'aménagement de l'espace public

- 10 ans de Plans de mobilité scolaire
- Etude « Les enfants expert·es de leurs parcours quotidiens », 2020
- Conduit la campagne Pedibus et Vélobus en Suisse



Les Plans de mobilité scolaire

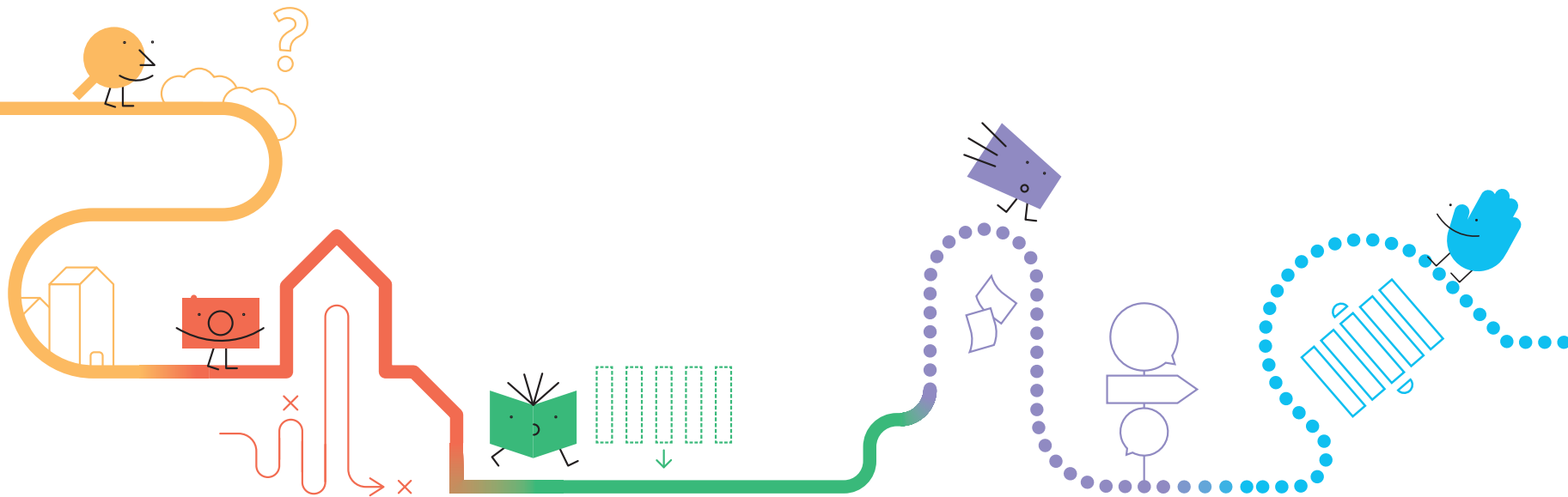
1. Enquête de mobilité

2. Bilan

3. Visite et Recommandation

4. Informations et sensibilisation

5. Suivi et évaluation



1. L'enquête de mobilité

Démarche participative

Des **sondages** spécifiques avec des question relatives au mode de transport, de l'accompagnement et de la sécurité


pour :

- Les enfants
- Les parents
- Le corps enseignant

Un **groupe d'accompagnement** qui suit la démarche et est impliqué dans plusieurs étapes du Plan de mobilité scolaire.



78% de participation moyenne

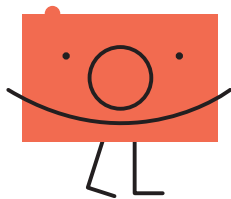
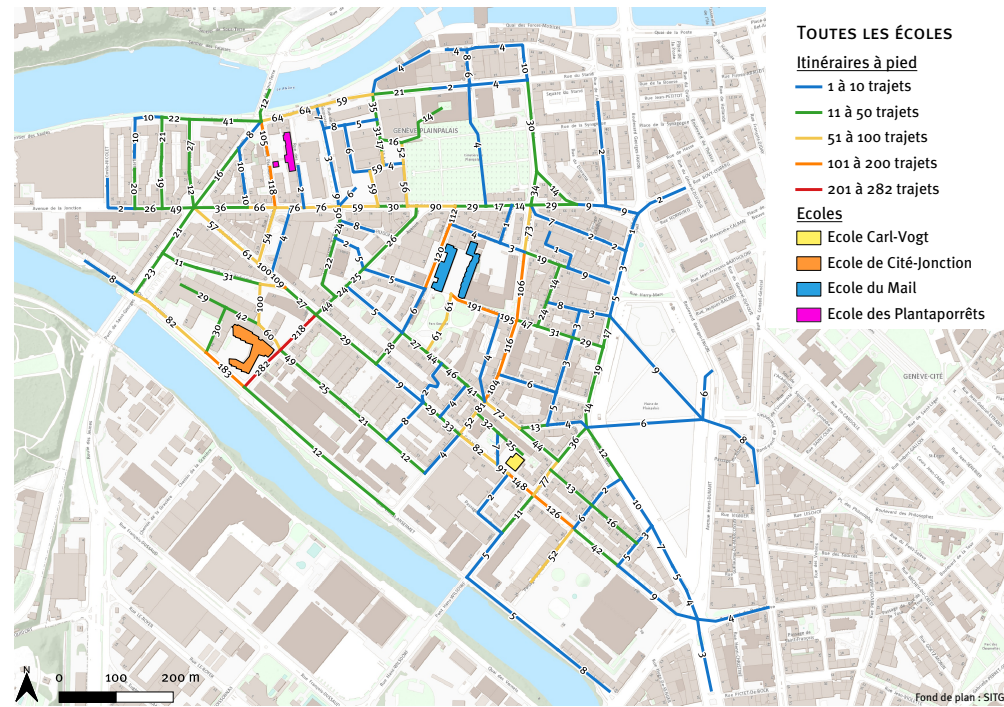


Des entretiens avec les différents partenaires scolaires : conseil des parents d'élèves, parascolaire, patrouille scolaire, etc...

2. Bilan de mobilité

Un état des lieux détaillé de la mobilité des enfants autour de l'école avec des données chiffrées sur :

- Le mode de transport
- L'accompagnement
- Le sentiment de sécurité



La cartographie des itinéraires empruntés par les enfants et des points dangereux identifiés par les parents recouvre tout le quartier voire toute la commune selon les situations.

3. Visite et recommandations

L'ATE effectue une visite de terrain :

- une expertise sécurité routière à hauteur d'enfant
- analyse chaque problème et points dangereux identifiés lors de l'enquête.

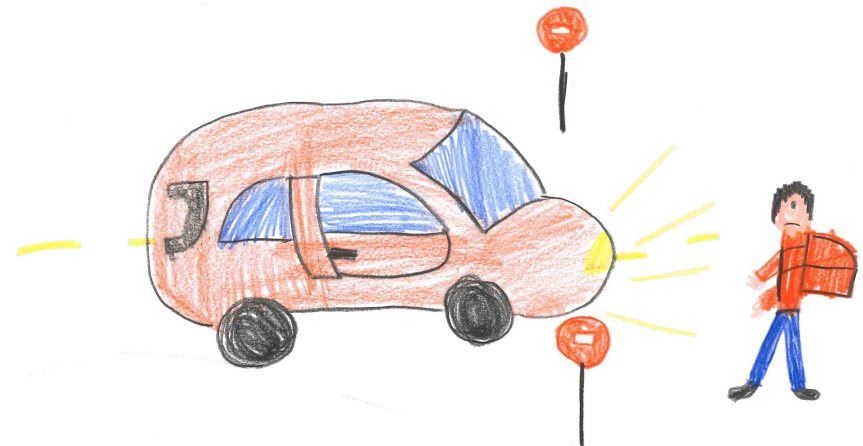
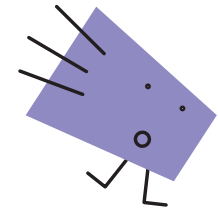
La visite s'effectue avec les services concernés des villes : Service des travaux, de l'urbanisme et la police.

Une série de recommandations à court, moyen ou long terme sont soumises à la commune.



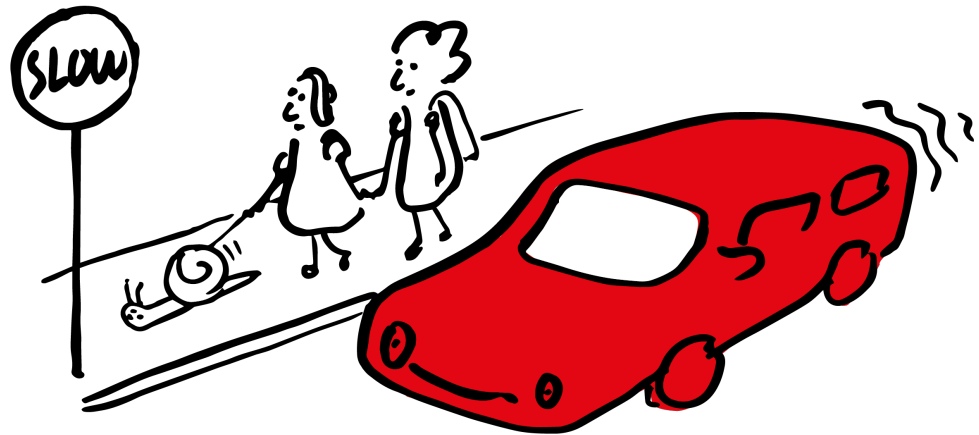
4. Information et sensibilisation

- Journal d'information pour les parents
- Activités pédagogiques pour les enfants dans les écoles
- Pedibus, Vélobus et Journée internationale à pied à l'école



5. Suivi

L'ATE reste à disposition pour accompagner et évaluer les mesures adoptées et, si nécessaire, proposer des actions complémentaires.



Mobilisation des partenaires

Un groupe d'accompagnement inclus TOUS les partenaires:

- Service urbanisme / travaux / mobilité
- Service des écoles et direction d'école
- Police
- Représentant·e des crèches
- Représentant·e des enseignants
- Représentant·e de l'accueil parascolaire etc
- (Représentant·e.s des parents)
- Services cantonaux selon les cas



- Présentation du bilan et des recommandations
- Réflexion sur les mesures à mettre en place
- Acteurs de la sensibilisation

Echelle du quartier

On ne se limite pas à la rue devant l'école :

- Questionne le trajet de la maison à l'école
- Permet de recouvrir tout le quartier ou territoire communal selon les cas de figure
- L'objectif est d'avoir une vision globale et d'assurer la sécurité et autonomie de l'enfant sur tout son trajet

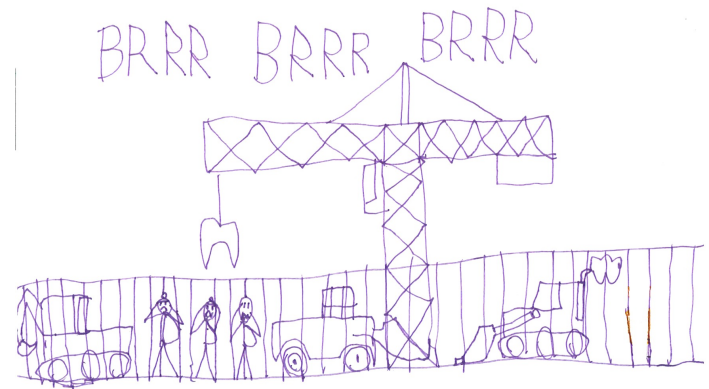


Focus sur le mode de transport

Le déplacement de l'enfant est au cœur de la démarche.

Nos objectifs sont de :

- faciliter la mobilité des enfants
- rendre les déplacements agréables et sûrs
- limiter les parents-taxis tout en favorisant un report modal vers déplacements à pied et à vélo

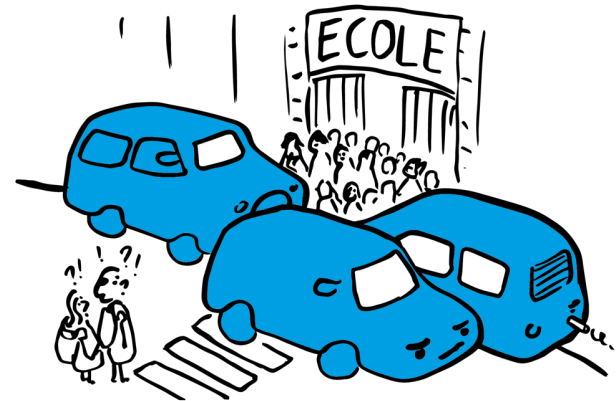


11

Enseignement de 10 ans de PMS

- Le chemin de l'école doit être certes sûr mais également perçu et pensé comme un **espace de jeu et de liberté**
- Arbitrage entre sécurité et apprentissage
- Le trafic automobile et la vitesse des voitures sont des préoccupations constantes chez les enfants.

Les mesures mises en place sont bénéfiques pour toute la population du quartier/commune.



Contact



ATE Association transports et environnement

Alice Gentile, Françoise Lanci Montant

022 734 70 44

pms@ate.ch

www.mobilitescolaire.ch